

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Cté de COMMUNES COEUR DE GASCOGNE**

Numéro SIRET : 24320056500055

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Vic-Fezensac

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**  
**voté par nature**

**BUDGET Cté de COMMUNES COEUR DE GASCOGNE**

**ANNEE 2016**

## SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
A11 - Etat des travaux en régie	X	
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	

## SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Actions de formation des élus	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table;"> <tr> <td>2</td><td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>0</td><td>0</td><td>5</td><td>6</td><td>5</td> </tr> </table>	2	4	3	2	0	0	5	6	5	<b>Cté de COMMUNES COEUR DE GASCOGNE</b> <b>CA 2016</b>	<b>COMPTE</b> <b>ADMINISTRATIF</b>
2	4	3	2	0	0	5	6	5			

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
0.00	0.00	0.00	0.00

<b>Informations financières - ratios (2)</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (3)</b>

<b>Informations financières - ratios - EPCI non dotés d'une fiscalité propre et comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (2)</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (3)</b>

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau chapitre pour la section d'investissement,
  - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	A 2 981 386.73	G 2 940 269.45
	<b>Section d'investissement</b>	B 92 225.72	H 49 415.80
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	<b>Report en section de fonctionnement (002)</b>	C	I 165 221.62
	<b>Report en section d'investissement (001)</b>	D	J 50 242.78
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D 3 073 612.45	= G+H+I+J 3 205 149.65
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	E	K
	<b>Section d'investissement</b>	F	L
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	= K+L
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	= A+C+E 2 981 386.73	= G+I+K 3 105 491.07
	<b>Section d'investissement</b>	= B+D+F 92 225.72	= H+J+L 99 658.58
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 3 073 612.45	= G+H+I+J+K+L 3 205 149.65

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	275 348,00	244 668,29	23 045,00		7 634,71
012	Charges de personnel et frais assimilé	1 088 579,00	1 067 447,11	3 000,00		18 131,89
014	Atténuations de produits	1 257 049,48	1 256 217,02			832,46
65	Autres charges de gestion courante	149 600,50	148 360,53			1 239,97
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 770 576,98</b>	<b>2 716 692,95</b>	<b>26 045,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 839,03</b>
66	Charges financières	34 215,00	22 626,75	9 980,56		1 607,69
67	Charges exceptionnelles	165 198,00	164 564,65			633,35
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (					
022	Dépenses imprévues	25 219,85				
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>2 995 209,83</b>	<b>2 903 884,35</b>	<b>36 025,56</b>	<b>0,00</b>	<b>30 080,07</b>
023 (2)	Virement à la section d'investissement (	20 001,00				
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	41 476,82	41 476,82			
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>61 477,82</b>	<b>41 476,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 056 687,65</b>	<b>2 945 361,17</b>	<b>36 025,56</b>	<b>0,00</b>	<b>30 080,07</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>0.00</b>				

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	35 000,00	43 051,70	7 000,00		-15 051,70
70	Produits des services, domaine et vent	165 676,00	168 826,82	10 000,00		-13 150,82
73	Impôts et taxes	2 105 961,87	2 093 531,14			12 430,73
74	Dotations, subventions et participations	526 582,00	543 166,63	557,23		-17 141,86
75	Autres produits de gestion courante	10 200,00	11 525,99			-1 325,99
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 843 419,87</b>	<b>2 860 102,28</b>	<b>17 557,23</b>	<b>0,00</b>	<b>-34 239,64</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	29 020,00	48 052,32			-19 032,32
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires	12 508,88	12 508,88			
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>2 884 948,75</b>	<b>2 920 663,48</b>	<b>17 557,23</b>	<b>0,00</b>	<b>-53 271,96</b>
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)	6 517,28	2 048,74			4 468,54
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>6 517,28</b>	<b>2 048,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 468,54</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 891 466,03</b>	<b>2 922 712,22</b>	<b>17 557,23</b>	<b>0,00</b>	<b>-48 803,42</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>165 221.62</b>				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libell�	Cr�dits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats �mis	Restes � r�aliser au 31/12	Cr�dits annul�s
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	2 500,00	360,00		2 140,00
204	Subventions d'�quipement vers�es	52 455,82	33 379,60		19 076,22
21	Immobilisations corporelles	23 264,50	15 641,00		7 623,50
22	Immobilisations re�ues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des op�rations d'�quipement				
<b>Total des d�penses d'�quipement</b>		<b>78 220,32</b>	<b>49 380,60</b>	<b>0,00</b>	<b>28 839,72</b>
10	Dotations, fonds divers et r�serves				
13	Subventions d'investissement re�ues				
16	Emprunts et dettes assimil�s (sf 165)	42 683,00	40 796,38		1 886,62
165	D�p�ts et cautionnements re�us				
18	Compte de liaison : affectation (BA, r�gie)				
26	Participations et cr�ances ratt. � des particip.				
27	Autres immobilisations financi�res				
020	D�penses impr�vues				
<b>Total des d�penses financi�res</b>		<b>42 683,00</b>	<b>40 796,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 886,62</b>
45...	Total des op�. pour le compte de tiers				
<b>Total des d�penses r�elles d'invest.</b>		<b>120 903,32</b>	<b>90 176,98</b>	<b>0,00</b>	<b>30 726,34</b>
040	Op�. d'ordre de transfert entre sections	6 517,28	2 048,74		4 468,54
041	Op�rations patrimoniales				
<b>Total des d�penses d'ordre d'invest.</b>		<b>6 517,28</b>	<b>2 048,74</b>	<b>0,00</b>	<b>4 468,54</b>
<b>TOTAL</b>		<b>127 420,60</b>	<b>92 225,72</b>	<b>0,00</b>	<b>35 194,88</b>
Pour information D 001 Solde d'ex�cution n�gatif report� de N-1		0.00			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libell�	Cr�dits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres �mis	Restes � r�aliser au 31/12	Cr�dits annul�s
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement re�ues (sf 138)	7 700,00	4 279,98		3 420,02
16	Emprunts et dettes assimil�s (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'�quipement vers�es				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations re�ues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'�quipement</b>		<b>7 700,00</b>	<b>4 279,98</b>	<b>0,00</b>	<b>3 420,02</b>
10	Dotations, fonds divers et r�serves (sf 1068)	8 000,00	3 659,00		4 341,00
1068	Exc�dents de fonctionnement capitalis�s				
138	Autres subv.d'investissement non transf�rables				
165	D�p�ts et cautionnements re�us				
18	Compte de liaison : affectation (BA, r�gie)				
26	Participations et cr�ances ratt. � des particip.				
27	Autres immobilisations financi�res				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
<b>Total des recettes financi�res</b>		<b>8 000,00</b>	<b>3 659,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 341,00</b>
45...	Total des op�. pour le compte de tiers				
<b>Total des recettes r�elles d'invest.</b>		<b>15 700,00</b>	<b>7 938,98</b>	<b>0,00</b>	<b>7 761,02</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	20 001,00			
040	Op�. d'ordre de transferts entre sections	41 476,82	41 476,82		
041	Op�rations patrimoniales				
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>61 477,82</b>	<b>41 476,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>77 177,82</b>	<b>49 415,80</b>	<b>0,00</b>	<b>7 761,02</b>
Pour information R 001 Solde d'ex�cution positif report� de N-1		50 242,78			



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>FUNCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	267 713,29		267 713,29
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 070 447,11		1 070 447,11
014	Atténuations de produits	1 256 217,02		1 256 217,02
60	<i>Achats et variations de stocks</i> (3)			
65	Autres charges de gestion courante	148 360,53		148 360,53
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	32 607,31		32 607,31
67	Charges exceptionnelles	164 564,65		164 564,65
68	Dotations provisions semi-budgétaires		41 476,82	41 476,82
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i> (3)			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>2 939 909,91</b>	<b>41 476,82</b>	<b>2 981 386,73</b>

<b>Pour information</b>			<b>0.00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		2 048,74	2 048,74
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	40 796,38		40 796,38
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i> (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	360,00		360,00
204	Subventions d'équipement versées	33 379,60		33 379,60
21	Immobilisations corporelles (6)	15 641,00		15 641,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (5)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (5)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (5)			
3...	Stocks			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>90 176,98</b>	<b>2 048,74</b>	<b>92 225,72</b>

<b>Pour information</b>			<b>0.00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	50 051,70		50 051,70
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	178 826,82		178 826,82
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	2 093 531,14		2 093 531,14
74	Dotations, subventions et participations	543 723,86		543 723,86
75	Autres produits de gestion courante	11 525,99		11 525,99
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	48 052,32	2 048,74	50 101,06
78	Reprises provisions semi-budgétaires	12 508,88		12 508,88
79	Transferts de charges			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>2 938 220,71</b>	<b>2 048,74</b>	<b>2 940 269,45</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>165 221,62</b>
	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 659,00		3 659,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement reçues	4 279,98		4 279,98
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		41 476,82	41 476,82
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>7 938,98</b>	<b>41 476,82</b>	<b>49 415,80</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>50 242,78</b>

CA 2016

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>275 348,00</b>	<b>244 668,29</b>	<b>23 045,00</b>		<b>7 634,71</b>
60611	Eau et assainissement	400,00	447,24	100,00		-147,24
60612	Energie - Electricité	7 800,00	7 801,34	500,00		-501,34
60622	Carburants	1 400,00	1 213,44	100,00		86,56
60623	Alimentations	18 000,00	19 116,20	800,00		-1 916,20
60624	Produits de traitement		5,90			-5,90
60628	Autres fournitures non stockées	950,00	450,56	50,00		449,44
60631	Fournitures d'entretien	2 250,00	1 501,00	100,00		649,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 750,00	4 257,81	1 250,00		242,19
6064	Fournitures administratives	4 000,00	1 260,22	400,00		2 339,78
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,	300,00	164,70			135,30
6068	Autres matières et fournitures	9 100,00	10 216,06	500,00		-1 616,06
611	Contrats de prestations de services	11 745,00	9 834,97	1 900,00		10,03
6132	Locations immobilières	1 200,00	1 200,00			
6135	Locations mobilières	6 395,00	6 310,88			84,12
61522	Bâtiments	1 260,00				1 260,00
615221	Bâtiments publics		275,89	500,00		-775,89
615228	Autres bâtiments		106,20			-106,20
61551	Matériel roulant	1 500,00	910,79			589,21
61558	Autres biens mobiliers	500,00				500,00
6156	Maintenance	3 500,00	2 925,17			574,83
6161	Multirisques		5 085,90			-5 085,90
6168	Autres	32 032,00	24 976,92			7 055,08
6182	Documentation générale et technique	1 201,00	670,80			530,20
6184	Versements à des organismes de form	5 000,00	3 307,00			1 693,00
6185	Frais de colloques et séminaires	100,00				100,00
6188	Autres frais divers	48 699,00	44 173,05	6 500,00		-1 974,05
6225	Indemnités au comptable et aux régis	570,00	563,62	800,00		-793,62
6226	Honoraires	1 000,00				1 000,00
6231	Annonces et insertions	630,00				630,00
6232	Fêtes et cérémonies		300,00			-300,00
6236	Catalogues et imprimés	80,00	906,12			-826,12
6237	Publications	720,00				720,00
6238	Divers	500,00				500,00
6247	Transports collectifs	13 200,00	12 140,80	500,00		559,20
6251	Voyages et déplacements	16 200,00	14 889,55			1 310,45
6256	Missions		60,00			-60,00
6257	Réceptions	2 550,00	1 113,45	2 000,00		-563,45
6261	Frais d'affranchissement	5 185,00	4 922,06	600,00		-337,06
6262	Frais de télécommunications	6 215,00	6 264,23	450,00		-499,23
627	Services bancaires et assimilés	250,00				250,00
6281	Concours divers (cotisations...)	20 956,00	15 492,56	100,00		5 363,44
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 800,00	4 807,53	500,00		492,47
6284	Redevances pour services rendus		403,00			-403,00
62875	Aux communes membres du GFP	24 500,00	21 860,40	1 500,00		1 139,60
62878	A d'autres organismes	6 110,00	7 814,40	3 000,00		-4 704,40
6288	Autres services extérieurs	6 000,00	5 358,53	850,00		-208,53
63512	Taxes foncières	1 800,00	1 560,00	45,00		195,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assim</b>	<b>1 088 579,00</b>	<b>1 067 447,11</b>	<b>3 000,00</b>		<b>18 131,89</b>
6217	Personnel affecté par la commune mem	29 300,00	30 230,90	3 000,00		-3 930,90
6218	Autres personnel extérieur	4 100,00	4 805,34			-705,34
6332	Cotisations versées au FNAL	3 400,00	3 349,06			50,94
6336	Cotisations au centre national et CNFP	16 100,00	15 741,09			358,91

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur	2 200,00	2 009,13			190,87
6411	Personnel titulaire	511 400,00	340 063,40			171 336,60
64111	Rémunération principale		191 575,84			-191 575,84
6413	Personnel non titulaire	195 071,00	122 324,37			72 746,63
64131	Rémunération		44 375,41			-44 375,41
64162	Emplois d'avenir	17 500,00	17 563,47			-63,47
6451	Cotisations à l'URSSAF	155 000,00	154 591,37			408,63
6453	Cotisations aux caisses de retraite	120 000,00	113 370,40			6 629,60
6454	Cotisations aux ASSEDIC	15 500,00	11 738,37			3 761,63
6456	Versement au FNC du supplément fam	1 008,00	1 008,00			
6474	Versements aux autres oeuvres socia	10 500,00	9 300,83			1 199,17
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	1 549,68			950,32
6478	Autres charges sociales diverses	4 000,00	3 580,58			419,42
6488	Autres charges	1 000,00	269,87			730,13
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>1 257 049,48</b>	<b>1 256 217,02</b>			<b>832,46</b>
73918	Autres revers. sur autres impôts locaux	555 380,00				555 380,00
73921	Attributions de compensation	310 681,48	311 045,48			-364,00
73923	Reversements sur FNGIR	387 988,00	387 988,00			
7398	Reversements, restitutions et prélève		555 376,44			-555 376,44
7489	Revers. & restit. sur autres attrib. & pa	3 000,00	1 807,10			1 192,90
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>149 600,50</b>	<b>148 360,53</b>			<b>1 239,97</b>
6531	Indemnités	42 190,00	41 671,07			518,93
6533	Cotisations de retraite	1 700,00	1 717,96			-17,96
6535	Formation		35,19			-35,19
6541	Créances admises en non-valeur	17 300,00	17 205,72			94,28
65548	Autres contributions	16 656,00	9 761,40			6 894,60
6558	Autres contributions obligatoires		6 820,23			-6 820,23
657348	Autres communes	4 000,00	3 000,00			1 000,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	66 754,50	66 754,50			
658	Charges diverses de la gestion couran	1 000,00	1 394,46			-394,46
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupe</b>					
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>		<b>2 770 576,98</b>	<b>2 716 692,95</b>	<b>26 045,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 839,03</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>23 551,00</b>	<b>22 626,75</b>			<b>924,25</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	23 051,00	22 049,70			1 001,30
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE ICNE de l'exercice N ICNE de l'exercice N-1					
6681	Indem. remboursement anticipé d'empr	500,00				500,00
6688	Autres		577,05			-577,05
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>165 198,00</b>	<b>164 564,65</b>			<b>633,35</b>
6714	Bourses et prix	9 800,00	8 243,00			1 557,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.	51 250,00	52 818,89			-1 568,89
673	Titres annulés (sur excercices antérieur	15 200,00	15 054,76			145,24
6743	Subv. de fonctionnement (vers.par le g	88 448,00	88 448,00			
678	Autres charges exceptionnelles	500,00				500,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétair</b>					
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>25 219,85</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>2 984 545,83</b>	<b>2 903 884,35</b>	<b>26 045,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 396,63</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement	20 001,00				
042 (4,5,6)	Opérations d'ordre de transfert entr	41 476,82	41 476,82			
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	41 476,82	41 476,82			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>61 477,82</b>	<b>41 476,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
043 (7)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>61 477,82</b>	<b>41 476,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>3 046 023,65</b>	<b>2 945 361,17</b>	<b>26 045,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 396,63</b>
--	---------------------	---------------------	------------------	-------------	------------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0.00
---	------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>35 000,00</b>	<b>43 051,70</b>	<b>7 000,00</b>		<b>-15 051,70</b>
619	R.R.R. obtenus sur services extérieurs		421,00			-421,00
629	R.R.R. obtenus sur autres services ex		8 920,80			-8 920,80
6419	Remboursements sur rémunérations d	35 000,00	33 709,90	7 000,00		-5 709,90
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et v</b>	<b>165 676,00</b>	<b>168 826,82</b>	<b>10 000,00</b>		<b>-13 150,82</b>
70632	A caractère de loisirs	94 000,00	97 399,82	10 000,00		-13 399,82
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&	250,00				250,00
70841	aux budgets annexes, régies munic.,C		71 427,00			-71 427,00
70872	par les budgets annexes et les régies m	71 426,00				71 426,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>2 105 961,87</b>	<b>2 093 531,14</b>			<b>12 430,73</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 188 079,00	1 164 717,00			23 362,00
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des en	117 009,00	117 009,00			
73114	Imposition forfaitaire sur entreprises de	32 856,00	32 866,00			-10,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		4 032,00			-4 032,00
7321	Attribution de compensation	16 398,87	16 399,29			-0,42
7325	Fonds péréquation des ressources int	182 255,00	182 255,00			
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménag	555 364,00	556 916,00			-1 552,00
7362	Taxes de séjour	14 000,00	19 336,85			-5 336,85
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participat</b>	<b>526 582,00</b>	<b>543 166,63</b>	<b>557,23</b>		<b>-17 141,86</b>
74124	Dotation d'intercommunalité	122 429,00	122 429,00			
74126	Dotation de compensation des group. D	79 257,00	79 257,00			
7473	Départements		500,00			-500,00
74758	Autres groupements	1 500,00				1 500,00
7478	Autres organismes	278 514,00	297 697,33	557,23		-19 740,56
748314	Dotation unique compensations spécif	1 439,00	1 439,00			
74832	Attribution du Fonds départemental de t	7 000,00	7 401,30			-401,30
74833	Etat-Compens.au titre contrib.écon.t	1 078,00	1 078,00			
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	24,00	24,00			
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta	33 341,00	33 341,00			
74837	Dotations de développement	2 000,00				2 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>10 200,00</b>	<b>11 525,99</b>			<b>-1 325,99</b>
752	Revenus des immeubles	10 200,00	10 141,05			58,95
758	Produits divers de gestion courante		1 384,94			-1 384,94
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b> (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		<b>2 843 419,87</b>	<b>2 860 102,28</b>	<b>17 557,23</b>	<b>0,00</b>	<b>-34 239,64</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>					
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>29 020,00</b>	<b>48 052,32</b>			<b>-19 032,32</b>
7718	Autres produits exceptionnels sur op. d		682,75			-682,75
773	Mandats annulés ou atteints déchéanc		1 885,80			-1 885,80
774	Subventions exceptionnelles	29 020,00	42 283,77			-13 263,77
7788	Produits exceptionnels divers		3 200,00			-3 200,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaire</b>	<b>12 508,88</b>	<b>12 508,88</b>			
7817	Rep.sur prov.pour dépréciation actifs c	12 508,88	12 508,88			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> = a + b + c + d		<b>2 884 948,75</b>	<b>2 920 663,48</b>	<b>17 557,23</b>	<b>0,00</b>	<b>-53 271,96</b>
<b>042</b> (3)	<b>Opérations d'ordre de transfert entr</b>	<b>6 517,28</b>	<b>2 048,74</b>			<b>4 468,54</b>
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cp	6 517,28	2 048,74			4 468,54
<b>043</b> (4)	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la</b>					

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>6 517,28</b>	<b>2 048,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 468,54</b>

<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>2 891 466,03</b>	<b>2 922 712,22</b>	<b>17 557,23</b>	<b>0,00</b>	<b>-48 803,42</b>
--	---------------------	---------------------	------------------	-------------	-------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	165 221.62
--	------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors</b>	<b>2 500,00</b>	<b>360,00</b>		<b>2 140,00</b>
2051	Concessions et droits similaires	2 500,00	360,00		2 140,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (</b>	<b>52 455,82</b>	<b>33 379,60</b>		<b>19 076,22</b>
2041412	Bâtiments et installations	18 849,82			18 849,82
2041511	Biens mobiliers, matériel et études		4 773,60		-4 773,60
2041513	Projets d'infrastructures d'intérêt natio	33 606,00	28 606,00		5 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors o</b>	<b>23 264,50</b>	<b>15 641,00</b>		<b>7 623,50</b>
2135	Instal.géné.,agencements,aménagement	11 000,00	977,40		10 022,60
2145	Const.sur sol d'autrui-Instal.géné.agen		7 021,02		-7 021,02
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défe	2 000,00			2 000,00
2181	Install.générales,agencement & aménage		1 965,77		-1 965,77
2183	Matériel de bureau et matériel informa	4 764,50	3 692,12		1 072,38
2184	Mobilier	2 500,00			2 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	1 984,69		1 015,31
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectat</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors op</b>				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>78 220,32</b>	<b>49 380,60</b>	<b>0,00</b>	<b>28 839,72</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçu</b>				
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés (sf 1</b>	<b>42 683,00</b>	<b>40 796,38</b>		<b>1 886,62</b>
1641	Emprunts en euros	42 683,00	40 796,38		1 886,62
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>				
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA,</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à de</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>42 683,00</b>	<b>40 796,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 886,62</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>120 903,32</b>	<b>90 176,98</b>	<b>0,00</b>	<b>30 726,34</b>
<b>040</b>	<b>Opération d'ordre transfert entre se</b>	<b>6 517,28</b>	<b>2 048,74</b>		<b>4 468,54</b>
	<b>Reprise sur autofinancement antér</b>	<b>6 517,28</b>	<b>2 048,74</b>		<b>4 468,54</b>
13918	Autres	6 517,28	2 048,74		4 468,54
<b>041 (7)</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>6 517,28</b>	<b>2 048,74</b>	<b>0,00</b>	<b>4 468,54</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>127 420,60</b>	<b>92 225,72</b>	<b>0,00</b>	<b>35 194,88</b>
<b>Pour information</b>					
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>0.00</b>			

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
---------------------	-------------	------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçu</b>	<b>7 700,00</b>	<b>4 279,98</b>		<b>3 420,02</b>
1328	Autres		4 279,98		-4 279,98
1332	Amendes de Police	7 700,00			7 700,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés (sf 1</b>				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sf 2</b>				
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectat</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>				
<b>Total des recettes d'équipement (sauf 138)</b>		<b>7 700,00</b>	<b>4 279,98</b>	<b>0,00</b>	<b>3 420,02</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>	<b>8 000,00</b>	<b>3 659,00</b>		<b>4 341,00</b>
10222	FCTVA	8 000,00	3 659,00		4 341,00
<b>138</b>	<b>Autres subv. d'inv. non transférabl</b>				
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>				
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA,</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à de</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisa</b>				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>8 000,00</b>	<b>3 659,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 341,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>15 700,00</b>	<b>7 938,98</b>	<b>0,00</b>	<b>7 761,02</b>

<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionn</b>	<b>20 001,00</b>			
<b>040</b> (3, 4)	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>	<b>41 476,82</b>	<b>41 476,82</b>		
28031	Frais d'études	430,56	463,45		-32,89
28032	Frais de recherche et de développemen		813,28		-813,28
2804111	Biens mobiliers, matériel et études	5 371,87			5 371,87
28041411	Biens mobiliers, matériel et études	16 780,61	16 780,61		
28041511	Biens mobiliers, matériel et études	73,72	73,71		0,01
28041513	Projets d'infrastructures d'intérêt natio	1 868,24	1 868,24		
2804411	Biens mobiliers, matériel et études		4 754,72		-4 754,72
28051	Concessions et droits similaires	3 003,57	3 293,57		-290,00
28135	Install.géné.,agencement,aménagement	119,40			119,40
281538	Autres réseaux	343,85			343,85
28182	Matériel de transport	3 753,75	3 753,75		
28183	Matériel de bureau et informatique	5 177,33	6 832,75		-1 655,42
28184	Mobilier	1 508,50	2 160,09		-651,59
28188	Autres immobilisations corporelles	3 045,42	682,65		2 362,77
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>61 477,82</b>	<b>41 476,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b> (5)	<b>Opérations patrimoniales</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>61 477,82</b>	<b>41 476,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>77 177,82</b>	<b>49 415,80</b>	<b>0,00</b>	<b>7 761,02</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>50 242.78</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°****LIBELLE :**

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>			A			B

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		C			D

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2016	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 31/12/2016
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 - Avances du Trésor</b>						
Néant						
<b>5192 - Avances de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51931 - Lignes de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
Néant						
<b>5194 - Billet de trésorerie</b>						
Néant						
<b>5198 - Autres crédits de trésorerie</b>						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
Néant														
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>					<b>875 000.00</b>									
1641 Emprunts en euros					875 000.00									
00000209729	Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	17/12/2013		05/10/2014	125 000.00	F		3.51	3.51	EUR	T	P	N	A-1
1/2007	Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	21/03/2006		15/11/2007	500 000.00	F		3.45	3.45	EUR	A	P	N	A-1
2/2009	Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	21/03/2006		05/01/2011	250 000.00	F		4.52	4.52	EUR	A	P	N	A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
Néant														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>														
Néant														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>875 000.00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2016											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
Néant												
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>		0.00		536 549.95					40 796.38	22 049.70	0.00	10 626.95
1641 Emprunts en euros		0.00		536 549.95					40 796.38	22 049.70	0.00	10 626.95
00000209729	N	0.00		100 555.29	8.00	F		3.51	11 101.93	3 774.11	0.00	833.35
1/2007	N	0.00		239 436.66	11.00	F		3.45	19 774.88	8 942.80	0.00	1 032.57
2/2009	N	0.00		196 558.00	15.00	F		4.52	9 919.57	9 332.79	0.00	8 761.03
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
Néant												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0.00</b>		<b>536 549.95</b>					<b>40 796.38</b>	<b>22 049.70</b>	<b>0.00</b>	<b>10 626.95</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 16(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 16(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2016 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
<b>(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nb produits						
	% de l'encours	%	%	%	%	%	%
	Montant en euros						
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2016	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
Néant													
<b>Taux variable simple (total)</b>													
Néant													
<b>Taux complexe (total) (2)</b>													
Néant													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
Néant									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
Néant									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
Néant									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2016	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
<b>Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)</b>						
NEANT						
<b>Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)</b>						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dûs au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant dû au 31/12/2016	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Cont. initial	Cont. renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Cont. initial	Cont. renégocié			Intérêts	Capital	
						Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.									
Néant																				
<b>TOTAL</b>												<b>0.00</b>	<b>0.00</b>			<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2016 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b><u>Auprès des organismes de droit privé</u></b>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<b><u>Auprès des organismes de droit public</u></b>					
Néant					
<b><u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u></b>					
<b>(ex : émissions publiques ou privées)</b>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

**A2.9 - AUTRES DETTES**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3 A4 A5</b>

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0.00 €		
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>
	NEANT	

**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2016	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A3</b>
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A4</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	

**A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2016	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>49 200,28</b>	<b>42 845,12</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>42 683,00</b>	<b>40 796,38</b>
1641	Emprunts en euros	42 683,00	40 796,38
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>6 517,28</b>	<b>2 048,74</b>
13918	Autres	6 517,28	2 048,74

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>42 845.12</b>			<b>42 845.12</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>69 477,82</b>	<b>45 135,82</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>8 000,00</b>	<b>3 659,00</b>
10222	FCTVA	8 000,00	3 659,00
<b>Ressources propres internes (b)(2)</b>		<b>61 477,82</b>	<b>41 476,82</b>
28031	Frais d'études	430,56	463,45
28032	Frais de recherche et de développement		813,28
2804111	Biens mobiliers, matériel et études	5 371,87	
2804141	Biens mobiliers, matériel et études	16 780,61	16 780,61
2804151	Biens mobiliers, matériel et études	73,72	73,71
2804151	Projets d'infrastructures d'intérêt national	1 868,24	1 868,24
2804411	Biens mobiliers, matériel et études		4 754,72
28051	Concessions et droits similaires	3 003,57	3 293,57
28135	Install.géné.,agencement,aménagements d	119,40	
281538	Autres réseaux	343,85	
28182	Matériel de transport	3 753,75	3 753,75
28183	Matériel de bureau et informatique	5 177,33	6 832,75
28184	Mobilier	1 508,50	2 160,09
28188	Autres immobilisations corporelles	3 045,42	682,65
021	Virement de la section de fonctionnement	20 001,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>45 135.82</b>		<b>50 242.78</b>		<b>95 378.60</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 42 845.12</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 95 378.60</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) 52 533.48</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES</b>	<b>A10.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Achat Cafetière Senseo CLSH Ste Christie		69.99		
Achat frigidaire d'appoint- Projet pole ados		119.99		
Achat frigidaire centre de loisirs de Jégun : Fau		476.21		10
Achat imprimante canon CLSH Jégun		79.99		1
Achat imprimante Castéra-Verduzan		111.00		3
Achat matériel Informatique MSP		488.55		3
Achat ordinateur (Peyrussan/Fos)+imprimantes ALSH		1 213.47		3
Achat supports PC Portables+souris		245.01		1
Achat toucan 20 personnes - Projet camp ados		1 318.50	263.70	5
Achats matériels informatiques		1 554.10		3
Aménagement de la salle à archives - Installation		977.40		5
Formation APOWEB intervention du 13/07/2016		360.00		
Installation climatisation ALSH Jegun		3 984.54		
Installation climatisation ALSH Roquelaura		3 036.48		
Installation d'une climatisation réversible OT CV		1 965.77		10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>16 001.00</b>		

**A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES</b>	<b>A10.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

<b>Pour mémoire</b>		<b>Crédits ouverts (BP + DM)</b>
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	
<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	I = A + B + C - D <b>0.00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	II <b>2 938 220.71</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	I/II * 100 <b>0.00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

## B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2017	2018	2019	2020	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

## B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

## B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/2016	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	<b>B1.3</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.5</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.6</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/2016 " correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2016. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

#### B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2016	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**  
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
Associations, entreprises, personnes physiques et autres		
NEANT		
<b>Personnes de droit public</b>		
Etat		
NEANT		
Régions		
NEANT		
Départements		
NEANT		
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...)		
NEANT		
Autres		
NEANT		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
NEANT							
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
NEANT						
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif  
 TECH : Technique  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
 S : Social  
 MS : Médico-social  
 MT : Médico-technique  
 SP : Sportif  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation  
 PM : Police  
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes  
 3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient  
 3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public  
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de cabinets  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus  
 A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2016</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2016 (1)**

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>
	NEANT

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b> NEANT				
<b>Détention d'une part du capital</b> NEANT				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b> NEANT				
<b>Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b> NEANT				
<b>Autres</b> NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b> <b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b> <b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.</b>	<b>C3.1</b> <b>C3.2</b> <b>C3.3</b> <b>C3.4</b>

### C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
NEANT			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

### C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

### C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

### C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	127 420,60	92 225,72		35 194,88
RECETTES	127 420,60	99 658,58		27 762,02
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 056 687,65	2 981 386,73		75 300,92
RECETTES	3 056 687,65	3 105 491,07		-48 803,42

(1) Y compris les rattachements

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	127 420,60	92 225,72		35 194,88
RECETTES	127 420,60	99 658,58		27 762,02
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 056 687,65	2 981 386,73		75 300,92
RECETTES	3 056 687,65	3 105 491,07		-48 803,42
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>3 184 108,25</b>	<b>3 073 612,45</b>		<b>110 495,80</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>3 184 108,25</b>	<b>3 205 149,65</b>		<b>-21 041,40</b>

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)</b>	<b>C3.6</b>

**1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES**  
(cf. liste des opérations en annexe de la M. 14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes	0.00	0.00	0.00	0.00

**2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES**  
(après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2015	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2015 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2015 (%)
Taxe d'habitation...		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPB		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPNB		0,000 %		0,000 %		0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL		0,000 %				0,000 %